



Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 678667 NB Ltée		Date d'inspection Le 02 décembre 2025	
Nom de l'établissement École de la Petite Enfance		Numéro de permis 2015168	
Adresse 4138 rue Principale Tracadie-Sheila NB E1X 1B8		Numéro de téléphone (506) 395-4013	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 52		Âges des enfants PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme
			Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le ratio éducateur/enfants est respecté lors de la visite effectuée en début de matinée à l'établissement.

- Tous les documents requis sont affichés sur le babillard destiné aux parents, situé dans l'espace réservé aux casiers à l'entrée de l'établissement.
- Les dossiers des enfants contiennent la documentation exigée et sont complets. Un échantillon de 15 dossiers sur 32 a été vérifié.
- Les dossiers des enfants comportent tous les consentements signés et datés par un parent ou tuteur légal. Un échantillon de 12 consentements a été vérifié.

Observations durant la visite :

À l'arrivée des enfants, des jeux libres ont été observés dans chaque groupe. Par la suite, les activités proposées du calendrier de Noël et la lecture d'histoires de Noël. Un groupe a fait un retour de l'histoire par une activité de peinture.

Finalement, les enfants ont pris leur collation avant de se préparer pour les activités extérieures.

original signé par
Sylvie Richardson
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 02 décembre 2025
Date

original signé par
Martine Thibodeau
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée
"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"

Le 02 décembre 2025
Date